



Rue du Lombard, 8/2 - 5000 Namur
081/73.40.86
secretariat@equipespopulaires.be

Cette analyse est téléchargeable sur :
www.equipespopulaires.be



Avec le soutien de



Question de point de vue

Juillet 2015

Partenariat CPAS-Education permanente : Un levier d'action pour faire face à la violence du système ?

Par Christine Steinbach,
Présidente des Equipes Populaires

Malgré des différences d'objectifs, de cadre normatif, d'approche du travail social, les CPAS et l'éducation permanente peuvent travailler à un enjeu commun, celui de transformer un modèle social de plus en plus porteur de violence pour les personnes en situation précaire et les travailleurs sociaux. Dans ce cadre, une concertation renforcée prend tout son sens et porte déjà ses fruits.

Histoire d'une action née du témoignage des gens ...

La Journée sans crédit, qui a lieu chaque année depuis douze ans, est née parce que des militants ont témoigné des dégâts que pouvaient causer les ouvertures de crédit et la spirale du surendettement. Initiée par les Equipes Populaires et portée par ses membres, elle s'est rapidement étoffée pour devenir une plateforme nationale capable de produire des actions de sensibilisation grand public ; des débats ; des outils pédagogiques et des animations pour les adultes et le monde de l'enseignement ; des revendications pour modifier la législation afin de mieux protéger le consommateur.

C'est la collaboration et la complémentarité entre les associations et les centres de référence, principaux acteurs en matière de

prévention du surendettement et en contact permanent avec les CPAS, qui ont permis d'amplifier l'action et de produire une belle vitalité.

Ce partenariat a également donné naissance à d'autres formes de partenariat entre les EP et des CPAS au niveau des régions dans le cadre des groupes d'appui pour créer des « ateliers conso » : des lieux, des « espace/temps » où des personnes ayant droit au CPAS prennent part à une dynamique d'éducation permanente. Partant de leurs préoccupations, leur quotidien, de questions de consommation, on échange, on fait émerger des points communs, on analyse ensemble en quoi le système socio-économique et politique influence ce quotidien et l'on tente de formuler ce qui pourrait contribuer à l'améliorer, en recherchant des solutions collectives. C'est notamment grâce à de tels partenariats que nous touchons un public plus précarisé.

L'action sociale, processus d'éducation permanente

Cette trajectoire d'éducation permanente place les personnes au coeur du processus. Nous les accompagnons dans une visée d'émancipation à la fois individuelle et collective. Individuelle, c'est-à-dire donner aux personnes l'occasion de « *sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, par le genre, par l'âge, par les accidents de la vie, par la maladie, par le handicap* »¹. Mais aussi collective, pour contribuer à changer la société pour qu'elle soit plus juste pour tout le monde.

C'est là notre conception de l'action sociale : le pouvoir d'action des membres d'une société sur elle-même, un pouvoir qu'il s'agit de leur rendre, surtout quand ils en sont pratiquement exclus.

Un exemple : les ateliers « conso » en Hesbaye. Un partenariat EP/CPAS né il y a quelques années. Des hommes et surtout des femmes (plus nombreuses) qui vivent le surendettement au jour le jour, avec ses souffrances, ses privations. L'accompagnement d'un groupe rendu possible par la pleine volonté des partenaires à s'engager dans les objectifs. Construire la confiance réciproque, faire émerger la parole, élaborer ensemble une analyse critique de l'expérience vécue, vivre ensemble de nouvelles choses, donner vie au groupe... Et un jour, ce groupe se sent assez fort, assez confiant, assez mûr pour organiser un débat public sur le surendettement. Ses membres ont osé prendre la parole pour témoigner et formuler des propositions sur le rôle que peuvent prendre les communes en matière de prévention du surendettement. Une dame dit à la fin : « *Je n'aurais jamais cru que je serais capable d'en parler. Et je l'ai fait !* ». De petites victoires d'émancipation, à la fois individuelle et collective.

Dans ce partenariat, l'assistante sociale du CPAS et la permanente EP forment une équipe qui co-construit le parcours avec le groupe et l'accompagne pas à pas.

Parfois ça ne marche pas. Parce qu'on ne se comprend pas sur le processus ; qu'on ne partage pas cette vision du public et de l'action ; parce que le public supposé libre s'avère captif ; parce qu'on craint de se faire concurrence ; parce que la programmation est concoctée exclusivement dans le chef des organisateurs... Première condition d'un partenariat en tous cas : se faire comprendre clairement de part et d'autre.

Une temporalité... longue et courte

Le temps de l'éducation permanente est un temps long !!! On ne s'émancipe pas en un mois, contrat et montre en main. Plus l'existence est précaire, plus il est difficile de tenir sur le long terme. Dans les groupes, les pauvres partent, empêchés par ceci ou cela (mobilité par exemple). Mais l'extraordinaire, c'est qu'ils reviennent souvent. Malgré tout. « Le groupe, c'est ma bouffée d'oxygène ». Dans les tracas du quotidien, un espace de liberté immédiate.

Le temps de l'aide sociale se construit, s'organise mais c'est un temps long aussi : identifier les besoins, la demande, réaliser l'enquête de ressources, monter le dossier, le soumettre au Conseil de l'Action sociale... La pauvreté, l'appauvrissement même est aussi un temps long ! Des familles doivent parfois être aidées sur plusieurs générations, parce que, nous le savons bien, de la pauvreté naît rarement la richesse. Les enfants d'ouvriers vont rarement à l'unif (1 %) ; l'emploi se raréfie et se précarise...

¹ Selon la formule du sociologue français Christian Maurel, auteur de « Education populaire et puissance d'agir ».

Nous accompagnons des personnes sur un temps long. Mais il y a aussi les urgences, les SOS. Les gens qui sont dans nos groupes, on les rencontre assez régulièrement pour mesurer les mille et un problèmes de la vie précaire et on voudrait, quand une (nouvelle) tuile arrive, pouvoir faire un peu plus, éviter une catastrophe ou réparer... Et c'est là, inévitablement que le temps de l'institution (CPAS ou autre) devient insupportablement long.

Le cadre normatif : différent et pourtant...

Le CPAS octroie une aide financière pour garantir un minimum indispensable pour mener une vie décente à ceux et celles qui en ont besoin. De plus en plus, tandis que la pauvreté augmente, ce droit tend à être conditionné. Et les appels à l'intervention du CPAS se démultiplient dans une série impressionnante de domaines. On peut questionner cela : est-ce au CPAS à se substituer aux défaillances d'un système qui ne garantit plus le droit à l'enseignement gratuit (ou quasi), aux soins de santé accessibles pour tous, etc. ? Ces aides doivent faire l'objet de contrôles, de démarches administratives, d'évaluations... bref d'un cadre normatif de plus en plus contraignant.

L'évolution des problématiques à traiter amènent aussi les travailleurs sociaux à devoir maîtriser de nouveaux enjeux, de nouveaux domaines d'intervention (ex. l'énergie).

Vue de là, l'éducation permanente pourrait paraître une aimable cour de récréation où l'on peut développer la libre expression, prendre le temps, choisir ses modes d'action et même se permettre d'enquiquiner les autorités en organisant des manifs contestataires sous leurs fenêtres ! Et ce n'est pas tout à fait faux. Il existe (encore) dans ce domaine, un espace de libre expression et de créativité en Belgique francophone (l'éducation populaire ou permanente est une invention spécifique à la

France et à la Communauté française de Belgique). Il serait paradoxal qu'il en soit autrement eu égard à ses finalités : on ne fait pas d'émancipation dans l'assujettissement !

Et pourtant... la pression qui pèse sur les CPAS, nous la vivons de plus en plus aussi. L'évaluation quantitative prend le pas sur le résultat (mal évaluable !). Nos travailleurs subissent souvent douloureusement, au même titre que les travailleurs en CPAS, le choix à faire entre un accompagnement de qualité, et le nombre d'heures d'activités à assurer pour justifier des subventions. Le choix entre « réparer » les situations de vie et agir sur les causes ; entre « intégrer » et « transformer »... En même temps, les enjeux qui émergent des situations de vie nous entraînent à nous saisir nous aussi de nouvelles questions sociales. Souvent les mêmes que les celles des CPAS : droit au logement, à l'énergie, protection contre le surendettement, droit aux soins de santé...

Une pression ressentie conjointement

Nous sentons aussi la violence du système dans sa surdité grandissante. Alors même que le travail de terrain fait émerger une incroyable richesse en termes de parcours de vie, de témoignages, de qualité de débats et de propositions, nous ne parvenons pas souvent à faire entendre cela dans les médias ni auprès des décideurs. Il est vrai que nous travaillons jour après jour à contre-courant des valeurs de l'époque. Aujourd'hui, il convient de montrer les gagnants, les combats personnels, les malins qui réussissent... Il faut du flash, de l'émotionnel... Il faut faire comme si tous les gens étaient égaux. Par exemple, Electrabel et moi dans le contrat de fourniture d'énergie ; les enfants du ménage de cadres supérieurs et les enfants de la nounou sénégalaise dans l'accès à l'enseignement supérieur. Pour parodier cette pseudo-égalité des chances, le sociologue Franck Lepage la définit comme : « la tortue qui a le droit de se mettre sur la même ligne de départ que le lièvre ».



Les dynamiques collectives sont frappées de discrédit. Une étude de Ricardo Cherenti avait mis en lumière la méfiance et la méconnaissance du public vis-à-vis des CPAS. Le constat est identique pour l'éducation permanente. Pourtant, ceux qui la vivent disent « c'est ma bouffée d'oxygène » ! Aujourd'hui, être acteur, c'est être « entrepreneur de sa vie ». Certes, ce sont des entrepreneurs « sans entreprise et sans guère de capitaux » comme dit Pierre Bourdieu ! Evidemment, avec ce mot d'ordre, on voit bien que désormais, le système capitaliste ne serait plus le problème mais la solution². Le vrai problème viendrait alors de ceux et celles qui construisent une critique sociale de ce système.

Pour le monde associatif, un tel modèle s'attaque au sens même de l'éducation permanente et sa finalité de transformation sociale. Pour les CPAS, ce modèle réduit l'action sociale à une action sur les personnes (et non plus sur le milieu) pouvant conditionner leur droit à l'aide sociale. Pour le public et pour les travailleurs sociaux des deux « mondes », ce modèle est porteur d'une grande violence.

Et donc, derrière la pression d'un cadre normatif qui diffère de part et d'autre (mais existe des deux côtés), le point commun qui serait alors à questionner, à dénoncer (en commun ?) ne procéderait-il pas d'un conflit de valeurs ? Conflit entre d'une part les valeurs qui ont conduit à reconnaître aussi bien l'éducation populaire que le droit à la dignité (loi organique de 1976 des CPAS) ; et d'autre part les valeurs qui ne cessent

de conditionner et rétrécir aussi bien le droit à la participation au débat public que le droit à l'aide sociale ?

Se concerter ? Les motivations ne manquent pas

La forme de la concertation dépend des objectifs que l'on se fixe. Il faut que l'on se comprenne et s'entende sur ce que l'on veut faire ensemble, quel est (quels sont) le(s) point(s) d'intersection et il importe de clarifier et d'assumer comment chacun se situe.

Quant aux motivations d'une concertation renforcée, il nous semble qu'elles ne manquent pas : les partenariats et les actions conjointes qui existent déjà, avec toute la richesse qu'ils produisent ; la complémentarité d'approche des personnes et des situations de vie ; les problématiques abordées et les complémentarités dans des actions communes (Ex. des stratégies d'approche collective de la rénovation énergétique des logements).

La motivation peut venir aussi d'un questionnement sur le système de valeurs et ses impacts sur le travail social, qui pourrait nous motiver à débattre ensemble, identifier ces impacts et rechercher comment peser dessus. Les travailleurs sociaux et socio-éducatifs ont aussi besoin d'avoir des bouffées d'oxygène, des moments pour conquérir une liberté immédiate par rapport aux mille et un soucis de leur profession.

Et, last but not least, chercher des complémentarités à travailler se justifie par la conviction que c'est bien le public avec lequel nous travaillons qui est le principal acteur de transformation de la société. Nous avons besoin de lui, et pas seulement lui de nous.

² Voir aussi Jean Blairon, « Analyse de l'évolution des politiques sociales et de leurs conséquences », Intermag, publié par RTA, décembre 2014.